

AC3-09/2011/

N°

**MERCI DE REMPLIR EN MAJUSCULES
LE BULLETIN CI-DESSOUS ET
DE NOUS LE RETOURNER**

M. Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle : (Indispensable)

N° : Rue :

.....

Code postal : Ville :

.....

Téléphone : Portable :

E-mail :

Profession :

Fonction :

Formation réglée par :*Etablissement* *Organisme payeur* *Lequel*.....**Adresse professionnelle** : (Hôpital, Clinique, Ecole, etc.)Public 1/2 Public Privé Code FINESS (Ministère Santé)

Ets :

N° : Rue :

.....

Code postal : Ville :

.....

E-mail : Service :

Téléphone : Poste :

Date : Signature de l'inscrit :

*J'ai lu le recto et le verso***COMITE D'HONNEUR**

- Thérèse PALLA - Aide-soignante,
Présidente de l'Union Française des Aides-Soignants (U.F.A.S.)
dont Aides-Soignants sans frontières, Vice présidente de la
Fédération Internationale des A.S. (F.I.A.S.) Genève
- Bernadette CARON - Aide-soignante,
Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'Aides-
soignants (F.N.A.A.S.)

COMITE SCIENTIFIQUE

- Dominique LE PESTIPON (29), Directeur des soins et modérateur
- Catherine de MAYENNE, PDG EDIFORM (75)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **Public concerné** : Aides-soignants et élèves, auxiliaires de puériculture, aides médico-psychologiques, infirmiers et étudiants en soins infirmiers, tout personnel soignant concerné.

Inscription

Les inscriptions doivent être confirmées par une lettre attestant la prise en charge de l'établissement signée par le Directeur ou par le Responsable de la formation continue en précisant :

- la catégorie de votre établissement (public, semi-public ou privé),
- l'organisme payeur,
- l'adresse exacte de facturation,
- le nombre puis la liste des participants dactylographiée avec leur nom, prénom et fonction,
- un certificat de scolarité, pour les étudiants concernés,
- le bulletin individuel d'inscription dûment rempli recto-verso et signé par le participant,
- le règlement des frais annexes AVANT LA FORMATION, qu'ils soient à la charge de l'établissement ou du participant,
- le règlement de la formation avant le début de celle-ci.

Le tout obligatoirement confirmé par le double original de la **facture - convention de formation Ediform signée** par l'établissement. Sans cette dernière, seule votre lettre de prise en charge servira de faire valoir.

Annulation

En cas d'annulation un mois avant la manifestation, 20 % du montant des frais de participation restent dus. Si un désistement survient dans les 15 jours précédant la prestation, tous les frais restent dus dans leur intégralité ou échange possible.

Clause pénale

Conformément à la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992 relative aux délais de paiement et à nos dispositions contractuelles, nous vous rappelons que toute somme impayée à la date d'exigibilité indiquée sur la facture porte pénalité de plein droit, après la première mise en demeure de payer restée sans suite pendant un délai de 8 jours. Le taux de pénalité est 3 fois le taux légal en vigueur, appliqué à compter de la date d'exigibilité indiquée sur la facture jusqu'au paiement intégral, sans préjudice des intérêts légaux et dépens en cas d'action judiciaire.

Les 24 et 25 novembre 2011



**27^{èmes} JOURNEES
INTERNATIONALES
D'ETUDE ET DE
FORMATION
DES AIDES-SOIGNANTS**

▲ Au Théâtre des Variétés ▲
7 boulevard Montmartre - 75002 Paris

**SOUS LE HAUT PATRONAGE
DU MINISTERE DE LA SANTÉ**

**“GESTION DU TEMPS ET
QUALITÉ DES SOINS :
UN ENJEU
D'ÉPANOUISSEMENT
PROFESSIONNEL”**

PRISE EN CHARGE DÉROGATOIRE UNIFAF et UNIFORMATION

Pour tout renseignement :**E D I F O R M**3 avenue Constant Coquelin
75007 - PARIS**E-Mail : info@ediform.fr**Site : www.ediform.fr

☎ : + 33 (0)1 47 34 33 50

Fax : + 33 (0)1 47 83 86 45

N° de formation : 11.75.10406.75



27^{èmes} JOURNEES INTERNATIONALES DES AIDES-SOIGNANTS 2011

LES OBJECTIFS DE CES JOURNEES sont de permettre aux participants :

- ✓ de développer une réflexion sur le "rapport au temps",
- ✓ de s'approprier des outils et des méthodes de gestion du temps,
- ✓ d'adopter une organisation efficace, respectueuse de la qualité du soin et du bien-être des soignants.

JEUDI 24 NOVEMBRE 2011

- 7h30 **Accueil des participants**
- 9h00 **Ouverture officielle**
- Catherine de MAYENNE, P.D.G. EDIFORM.
 - Dominique LE PESTIPON (29),
Modérateur de ces journées.
 - Mairie de Paris
 - Madame Nora BERRA
Secrétaire d'Etat chargée de la santé
- 9h30 **Le temps : un adversaire ou un allié.**
- Frédérique CHAVE, sociologue
Labo Economix Paris/Ouest - Nanterre (92)
- 10h15 Débat
- 10h45 Pause
- 11h15 **Avoir le temps de bien faire son travail !**
- Benjamin SAHLER,
Ingénieur-psychothérapeute
Champniers et Reilhac (24)
- 12h00 Débat
- 12h30 Déjeuner libre
- 14h00 **De la difficulté à saisir le temps.**
- Sylvie LUCAS, Maître de conférence
Université Paris Dauphine (75),
Spécialiste en management hospitalier.
- 14h45 Débat
- 15h15 Pause
- 15h45 **Expériences internationales :**
- Suisse
 - Belgique : Linda RANWEZ, AS et Luce YANCIS, AS nuit - CHU de Charleroi.
 - Luxembourg : Danielle NICKELS-KOOB,
Présidente ALAS, Adèle LANG-FIORUCCI,
présidente d'honneur ALAS ; membre EPN.
Association Luxembourgeoise des Aides-Soignants ;
European Practical Nurses
- 16h30 Débat commun
- 17h00 Fin de la première journée
- 20h00 **Dîner dansant**

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011

- 9h00 **Les outils de gestion du temps.**
- Brigitte WEIBEL,
Cadre de Santé pôle oncopole, Amiens (80)
- 9h45 Débat
- 10h15 Pause
- 10h45 **La gestion du temps et les relations aux autres.**
- Jérôme EGGERS, Directeur EHPAD,
St Christophe sur le Nais (37)
- 11h30 Débat
- 12h00 Déjeuner libre
- 13h30 **Devenir acteur de la gestion du temps.**
- Elina ROCHE
Coach consultante, Buc (78).
- 14h15 Débat
- 14h45 Pause
- 15h15 **Expériences nationales :**
- Martine GAYET, AS en salle de naissance,
CMCO, Hôpitaux Universitaires de
Strasbourg (67)
 - Laurent JOUIN, AS Brancardier,
Hôtel-Dieu et Agnès CREMET,
AS, Institut Maladies Digestives
CHU de Nantes (44)
- 16h00 Débat commun
- 16h30 **Clôture officielle**
- 17h00 **Fin de cette formation.**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si malgré tous leurs efforts les circonstances les y obligent.

27^{èmes} JOURNEES DES AIDES-SOIGNANTS 2011 INSCRIPTION A LA FORMATION

1) INSCRIPTION

- Etablissement
 - par personne : 450 € =€
 - plus de 20 personnes : 390 € =€
- Individuel : nous contacter (1) =€
- Elève A.S. et I.D.E. : 160 € =€
(avec certificat de scolarité)

2) DINER DANSANT

- Participant : 40 € 35 € =€
- Accompagnant(s) : x 40 € =€

3) CARS EDIFORM - INFORMATIONS OBLIGATOIRES

- Je loge à Etaphôtel - La villette
- Hôtel (*) A/R Formation 14 € - Forfait
Jeudi matin et soir vendredi matin
 - Hôtel (*) A/R et Dîner 6 € Jeudi

P.S : régler impérativement, dîner et cars avant la formation
(cars maximum 20€) ACCES CARS AVEC NOS TICKETS

L'établissement règlera€
L'inscrit règlera€

TOTAUX (1+2+3) =€

4) HÉBERGEMENT Réservation URGENTE avant 01/11/11

Attention peu d'hôtels disponibles, réserver rapidement

Etap Hôtel = 1 grand lit (pas 2 lits séparés) + **1 lit** (possibilité de **triple** mais 2 dans le même lit).

EtapHôtel (*) **LA VILLETTE** - 75019 Paris -08 92 68 08 91,
Tarifs : 58 € la chambre simple, double ou triple + 4,90 €
petit déjeuner / personne. Ou voir promotions etaphotel.com/fr/hotel-4982-etap-hotel-etap-hotel-paris-la-villette/index.shtml.

Mettre au dos du chèque EDIFORM + vos noms + nuits + N°61160.

5) JE DÉSIRES

- Un bon de réduction de transport :
 - SNCF de 20 % (sauf TGV nuit) attention places limitées
 - AIR FRANCE jusqu'à 45 % aller-retour en France

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : ediform.fr/cadres/jouneesas.htm

(1) Pour la personne se prenant en charge à titre individuel aucun reçu ou facture ne sera délivré.

Règlement à effectuer à l'ordre d'**EDIFORM**,
par chèque joint au présent bulletin.
**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE
SANS SON REGLEMENT COMPLET.**